

Internat d'excellence Collège Jean de La Bruyère

Projet d'accompagnement éducatif et d'activités pédagogiques

Présentation

L'internat d'excellence est situé au Collège Jean de La Bruyère, au 3 avenue de Roubaix à Tours. Il est desservi par 2 lignes de bus et, à partir de 2013, par le tramway.

Il bénéficie d'un environnement culturel et sportif riche – Médiathèque François Mitterrand – Piscine du Mortier – Espace Loisirs Jeunes – Centre social Léo Lagrange – Plusieurs salles de sport (dojo, boxe, gymnase) – Un Centre du SDIS 37 pour la formation des Jeunes Sapeurs Pompiers.

Le Collège dispose d'une salle de cinéma permettant la projection de films (organisée dans le cadre d'un ciné-club) et de plusieurs salles multimédia.

Hébergés dans une partie du collège, les internes sont répartis dans des chambres de 4 lits. Ils disposent chacun d'un bureau leur permettant de poursuivre, le soir, le travail avancé en étude.

Les internes ont accès à une salle d'étude équipée d'ordinateurs ainsi qu'au Centre de documentation.

Ils disposent aussi d'un foyer pour les activités calmes (lecture, jeux de société) mais aussi pour y organiser les temps de vie des instances (conseil des délégués, commission des menus...).

Les internes partagent les cours des élèves externes ou demi-pensionnaires au Collège Jean de La Bruyère, de la 6^{ème} à la 3^{ème}

Options proposées :

- Anglais LV1,
- Allemand LV2,
- Espagnol LV2
- Latin (à partir de la 5^{ème}), initiation au grec en 3^{ème}
- Découverte professionnelle 3 heures (3^{ème}),
- Classe à horaires aménagés Théâtre (6^{ème} et 5^{ème} en 2011),
- Section sportive Handball (de la 6^{ème} à la 3^{ème}).

Le projet d'accompagnement éducatif et d'activités pédagogiques et éducatives de l'internat s'inscrit dans le projet pédagogique de l'établissement (en cours de réécriture).

Il doit favoriser la réussite scolaire dans des conditions de travail optimales et favoriser l'épanouissement personnel de chaque interne. L'objectif de l'internat d'excellence est d'amener les élèves, et spécialement les internes, à la poursuite de leurs études au lycée Choiseul pour la section sportive Handball et au lycée Vaucanson pour les élèves de la classe à horaires aménagés théâtre. Ces deux lycées du secteur disposent de places labellisées « internat d'excellence », permettant ainsi de proposer un cursus éducatif et scolaire complet du collège au lycée et au-delà, jusqu'aux classes préparatoires des grandes écoles à dominante scientifique du Lycée Vaucanson ou aux sections de techniciens supérieurs (BTS). A l'initiative de l'inspecteur d'académie, un personnel de direction est chargé à compter du 1^{er} septembre 2011 de coordonner et impulser le projet culturel « Internat d'Excellence » pour favoriser la construction d'un parcours ambitieux, continu et cohérent pour les jeunes.

En plus des heures de cours, l'internat propose

- Une prise en charge des difficultés d'apprentissage par la mise en place de cours complémentaires par des professeurs mais aussi par un tutorat entre un étudiant et un élève dans le cadre des « Cordées de la réussite » organisées par ZUP de Co ;
- Des activités culturelles (théâtre, musique, cinéma...) et scientifiques (atelier scientifique) ;
- Des activités sportives (découverte et pratique de différents sports) ;
- Un renforcement de la maîtrise des langues étrangères et en particulier l'anglais, en liaison avec la section européenne du Lycée Choiseul ;
- Des activités d'épanouissement personnel et de maîtrise de soi (initiation aux premiers secours (6^{ème} /5^{ème}), formation au PSC1 (4^{ème}/3^{ème}).
- Une ouverture vers le monde socio économique
- Le développement de l'autonomie et de la responsabilité.
- La validation de compétences dans le cadre de l'évaluation du socle commun des connaissances et des compétences.

Les deux points forts du projet

- Compte tenu de la particularité de l'établissement (Classes à horaires aménagés Théâtre et section sportive départementale Handball) et dans le cadre de l'internat d'excellence, les deux axes forts du projet ont été définis autour des Arts et des Sports et plus précisément le **Théâtre** (pratique et école du spectateur) et le **Handball** (avec le Comité départemental, partenaire pour la section sportive).
- Toutefois, d'autres actions seront proposées aux internes afin de tenir compte de la mixité du public et de l'offre des partenaires impliqués dans le projet.

Public concerné – « profil » des élèves

L'internat de 40 places (20 filles et 20 garçons) s'adresse en particulier à des **élèves motivés, volontaires** souhaitant bénéficier d'un **environnement favorable** pour réussir leurs études.

Il accueille

1. des élèves issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville (agglomération de Tours et Amboise) ayant une véritable appétence pour les études mais qui ne peuvent pas bénéficier chez eux de bonnes conditions d'épanouissement.
2. des élèves des classes moyennes qui souhaitent intégrer les pôles d'excellence que sont la Classe à Horaires aménagés théâtre ou la Section sportive handball.
3. des élèves de milieu rural ou des classes moyennes qui ont un projet d'activité dispensée à Tours (culturelle, sportive...) ou pour lesquels la famille et l'élève font le choix d'une scolarisation dans un établissement urbain proposant un internat pour se donner les meilleures chances de préparer leur avenir.

Les familles issues de milieux modestes et des quartiers relevant de la politique de la ville bénéficient d'aides financières de l'Etat. Le coût de l'internat est adapté en fonction des ressources de la famille.

Avant tout recrutement, chaque famille et enfant sera reçu par l'équipe de l'établissement pour leur présenter les enjeux de l'internat et mesurer ainsi les motivations.

Le recrutement se fait sur dossier dans le cadre d'une commission d'affectation et de validation présidée par Monsieur l'Inspecteur d'Académie.

Les critères retenus pour l'admission :

Critères :	Indicateurs retenus	Modalités d'évaluation
Notes	Moyennes figurant sur les bulletins et résultats aux évaluations (CM2)	Bulletins trimestriels et évaluations Appréciations générales des professeurs et du chef d'établissement
Comportement	Respect des règles - implication dans les activités proposées dans les établissements d'origine.	Appréciations générales des professeurs et du chef d'établissement
Projet	Projet d'activités spécifiques à Tours Candidature : Classe à horaires aménagés /Section sportive handball/	Bilan COP pour les collégiens Lettre de motivation
Situation sociale	Zone d'habitation	Bilan AS
Situation médicale	Accueil réalisable – situation de handicap	Bilan médical et/ou infirmier – PPS - PAI
Motivation	Raisons familiales Projets scolaires et éducatifs	Entretien avec la famille et l'élève

Une plaquette d'informations auprès des familles et des institutions (Ecoles, Collèges) est en cours d'élaboration.

Une vidéo sera réalisée par le centre Mermoz afin de faciliter la communication sur l'internat d'excellence du Collège Jean de La Bruyère. Elle sera diffusée dès le mois de janvier 2011 lors du forum de l'orientation.

L'environnement favorable

Le projet d'établissement du Collège qui repose sur trois objectifs principaux, à savoir la maîtrise des fondamentaux en 6^{ème}, l'accès à la seconde générale et technologique, l'appropriation des règles de vie dans l'établissement, s'appuie sur un travail d'équipe pédagogique concerté.

L'implication des enseignants dans le suivi des élèves et le travail pour l'accompagnement des élèves ayant des difficultés d'apprentissage existent déjà.

L'accompagnement éducatif, le tutorat dans le cadre des « cordées de la réussite » avec ZUP de CO (Université, ESCM, POLYTECH...) fonctionnent depuis plus de 2 ans au collège.

L'accès aux Technologies de l'information et de la communication (TIC) pour le travail des élèves et le lien avec les professeurs sera réel. La salle d'étude sera équipée d'ordinateurs, l'accès au CDI sera facilité. L'outil « Paraschool », déjà présenté aux enseignants, permettra aux élèves de travailler leurs cours, tout en développant l'autonomie et l'initiative.

Le parrainage par une personnalité sera un levier pour mobiliser les élèves. Les partenariats déjà existants avec le monde du théâtre, de sport et le rapprochement avec l'Association d'Entraide des Membres de la Légion d'honneur d'Indre-et-Loire qui est en cours, sont des pistes à exploiter.

Ouverture culturelle, économique et scientifique

➤ **La classe à horaires aménagés** (15 élèves) qui a ouvert ses portes à la rentrée 2010 en 6^{ème} accueille effectivement 15 élèves. Le partenariat avec le Conservatoire, le Centre Dramatique régional de Tours, le Lycée Vaucanson et l'implication de 3 professeurs du collège (lettres, arts plastiques et éducation musicale) permet la réalisation d'un projet pédagogique riche et ambitieux. L'objectif est d'amener ces élèves à la poursuite de l'option théâtre au lycée Vaucanson en fin de 3^{ème}.

Reconduite en 6^{ème} à la rentrée prochaine, elle pourrait accueillir, selon les dossiers, de nouveaux élèves en 5^{ème} (dans la limite des places disponibles).

L'accès à « l'école du spectateur » sera ouvert à tous les internes. (voir programmation 2010/2011 en annexe).

➤ L'existence, dans le Collège, d'une salle de cinéma permettra d'initier les internes à la culture cinématographique. Les professeurs de lettres et d'histoire-géographie, qui encadrent actuellement un Itinéraire de découverte en 4^{ème}, proposeront cette activité.

➤ L'atelier instrumental, la chorale seront ouverts aux internes et organisés de manière à faciliter la participation des élèves internes. Un programme de concerts divers (classiques, jazz, rock...) adaptés au public jeune sera proposé par le professeur d'éducation musicale.

➤ Différents ateliers artistiques seront proposés aux élèves au cours de l'année, suivant le calendrier des manifestations culturelles locales comme, par exemple, un atelier poésie pour le « Printemps des poètes ».

- La proximité de Lycées professionnels (secteur industriel), du Centre de Formation des Apprentis (Compagnons de Devoir) permet d'envisager des réalisations techniques et artisanales par des groupes d'élèves. Il y a, ainsi, en attente, un projet commun (collège, service jeunesse de la ville), de fabrication de jeux de société grandeur nature (jeu d'échecs avec des pièces d'un mètre de haut).
- Le partenariat mis en place depuis deux ans avec la Société Microélectronics sur les niveaux 4^{ème} et 3^{ème} devrait trouver une place dans le projet pédagogique de l'internat et l'ouverture internationale.
- Le professeur de mathématiques organise depuis 2 ans des conférences en partenariat avec l'Université et un professeur du Lycée Vaucanson. L'arrivée de l'association « des petits débrouillards » et la volonté des professeurs de sciences et mathématiques facilitera la réalisation de ces projets scientifiques dans le cadre des journées de la « Fête de la Science », du « Salon des inventeurs » et des rencontres « jeunes chercheurs ».
- Depuis 5 ans, le Collège réalise un journal du quartier en collaboration avec un animateur de l'Espace Loisirs jeunes. Cette activité devrait pouvoir reprendre avec la collaboration d'un professeur de lettres et du professeur documentaliste. L'IUT de Tours a répondu favorablement à un partenariat et à l'étude de la validation de stages d'étudiants en journalisme.

Pratique sportive :

- **La section sportive Handball**, qui a ouvert en 6^{ème}/5^{ème} sur un recrutement local, se poursuivra en 4^{ème}/3^{ème} au niveau départemental. La venue de sportifs d'un bon niveau et le travail réalisé au cours des entraînements avec le Saint-Cyr-Touraine apportera rapidement de bons résultats. La poursuite des études au Lycée Choiseul dans la section sportive permettra aux élèves motivés d'accéder au « pôle espoirs ».
- La proximité de la piscine du Mortier, d'une salle de boxe, d'un dojo et le partenariat avec le service jeunesse de la Ville de Tours facilitera la pratique des différents sports, voire leur découverte.
- Les partenariats avec différents clubs permettront aux internes d'assister à des entraînements et à des matchs (TFC) sans oublier les rencontres Handisports.
- L'ouverture vers des pratiques sportives nouvelles est à l'étude avec des partenaires comme le service jeunesse de la Ville et l'ASPTT qui offre plusieurs sports (squash, tennis) ;

La coordination de ces activités par le professeur d'EPS avec les différents clubs et avec l'infirmière rejoint l'objectif d'équilibre nécessaire à une bonne hygiène de vie.

Ouverture internationale

Il n'y a pas, actuellement, de section européenne au Collège. Mais l'internat peut être un lieu propice au renforcement de la maîtrise de langues étrangères : organisation de la signalétique, des informations, écriture d'articles du journal en anglais, échanges grâce au multimédia (e-twinning, action à laquelle le Collège a participé pendant 3 ans), organisation d'échanges avec la section européenne du Lycée Choiseul. La présence d'assistants étrangers détachés des deux lycées du secteur et du professeur facilitera cette ouverture et notamment la mise en place d'animations en anglais et d'un échange avec un établissement anglophone.

Épanouissement personnel et maîtrise de soi

Les internes pourront s'inscrire dans différentes activités au cours de l'année. L'équipe pédagogique devra veiller au respect d'un équilibre entre les différentes activités. L'objectif étant de développer la curiosité ainsi que l'envie de se

dépasser, il faudra encourager les internes à oser découvrir de nouvelles disciplines ou activités et à s'y investir sur un temps donné.

Les internes recevront une formation aux premiers secours ; initiation pour les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} ; PSC1 pour les élèves de 4^{ème} et 3^{ème}. Cette initiative a pour objectif de développer l'entraide, la solidarité, mais aussi l'autonomie. Elle permettra également de valider certaines compétences du socle commun. Le professeur de SVT, monitrice PSC1, et l'infirmière scolaire prendront en charge cette formation.

Cette formation au PSC1 sera obligatoire pour tous les personnels qui seront amenés à assurer des activités avec les internes. (Assistants d'éducation, personnels assurant des astreintes (gestionnaire, CPE, Chef d'établissement, agents de service...).

Afin de prendre en charge les angoisses, et plus particulièrement les difficultés liées au sommeil, nous avons proposé, dans le cadre du CESC, la mise en place de quelques séances avec une sophrologue. Un lieu d'écoute sera assuré par l'infirmière scolaire et l'assistante sociale, au moins un soir par semaine au mois de septembre et mensuellement après.

Autonomie et responsabilité

Répartis dans des chambres de 4, les internes doivent s'approprier les règles de vie commune. Ils sont responsables de leur heure de lever et de leur temps de préparation. Ils sont responsables du rangement et du petit nettoyage de leur chambre. La chambre doit être rangée en utilisant les armoires et les poubelles, et aérée tous les matins. Le lit doit être fait avant de descendre au réfectoire. Les douches et les toilettes doivent rester propres après chaque utilisation. Elles sont l'outil de l'entretien d'une hygiène corporelle et personnelle à laquelle les élèves internes ne peuvent se soustraire.

L'utilisation des outils de communication actuels (internet, téléphone portable) devra être raisonnée et concertée entre les internes et leurs proches (familles, amis).

Les temps d'activités libres sont proposés aux internes, mais devront être organisés et adaptés.

Des instances, conseil des délégués, commission menus, suivi des règles de vie... seront pilotées par le CPE. Elles devront se réunir régulièrement afin que les internes soient pleinement acteurs de la vie à l'internat.

Place des familles

En plus des rencontres parents-professeurs, des rencontres avec les familles seront organisées en cours d'année sur le site de l'Internat.

Les familles seront invitées à communiquer le plus librement possible et avec la fréquence qu'elles souhaitent avec les personnels de l'Internat et à les rencontrer sur rendez-vous. L'Internat d'Excellence s'engage à maintenir un lien constant avec les familles et les établissements d'affectation afin de proposer un cadre cohérent aux élèves internes.

Tous les mercredis, les familles peuvent rencontrer le C.P.E. ou le Chef d'établissement pour faire le point sur la scolarité de leur enfant.

Le site internet de l'établissement présentera le programme des activités proposées.

Les partenaires

CLASSE A HORAIRES AMENAGES THEATRE

Une convention a été signée entre le Collège, La Ville de Tours, le Conseil Général et la Direction Régionale des Affaires culturelles en 2010 renouvelable sur 3 ans.

Les partenaires sont :

- **Le Conservatoire à Rayonnement Régional de Tours**
- **Le Centre Dramatique Régional de Tours**

SECTION SPORTIVE HANDBALL

Une convention a été signée en 2010 entre le Collège et Le Saint-Cyr-Touraine Handball.

Les partenaires sont :

- **Le Saint-Cyr-Touraine Handball**

LES AUTRES PARTENAIRES ASSOCIES AU PROJET :

- **La Ville Tours et le service jeunesse (Espace Loisirs jeunes)**. Convention signée en 2009 à renouveler en 2011 pour les activités socio-culturelles (club d'échec....)
- **Le service de prévention du Conseil Général** associé aux projets sur la citoyenneté
- **L'association Léo Lagrange**, Centre social.
- **L'association des Petits Débrouillards** dans le cadre du Labo Junior (club scientifique)
- **ZUP de CO** dans le cadre des cordées de la réussite
- **L'association Lig'Air** (relevés sur la qualité de l'air – station installée dans l'enceinte du collège) et
- **L'association Horticole de Touraine** pour l'atelier scientifique.
- **La Société STMICROELCTRONICS** pour l'accueil d'élèves stagiaires et les échanges pédagogiques dans le cadre de la liaison Collège-Entreprise

Aménagements du rythme de vie

Périodes	Rythme internat/collège
Matin	<p>Petit déjeuner = 7h00 – 7h45 Heure de lever maximale 7h00 Temps du petit déjeuner = au moins 30 mn Temps de retour en chambre = au max 10mn</p> <p>Chambres vides à 8h05</p>
Journée	<p>Sur la durée de leur emploi du temps les élèves sont soumis aux mêmes règles que les autres élèves.</p> <p>Selon leur emploi du temps et en cas d'absence de cours, les élèves internes restent dans le collège (salle d'étude, CDI...).</p> <p>L'accès aux chambres n'est pas autorisé dans la journée.</p>
Soir	<p>16h30 – 17h00 Temps de pause et de restauration</p>
	<p>17h00 - 19h00 Activités sportives, culturelles, artistiques... Etudes</p>
	<p>19h15 – 20h00 Dîner et temps de rencontre entre pairs</p>
	<p>20h15– 21h00 Retour en étude ou activités calmes au foyer</p>
	<p>21h00 – 21h30 Retour dans les chambres et temps personnel (lecture...)</p>
	<p>21h30 Extinction des feux</p>

<p>Le mercredi après-midi</p>	<p style="text-align: center;">12h30 – 13h30 Déjeuner et temps de pause</p> <p style="text-align: center;">13h30 – 14h00 Activités calmes au foyer ou repos dans les chambres</p> <p style="text-align: center;">14h00 – 16h30 Activités organisées dans le cadre de club ou association (UNSS-club sportif, école de musique.....) Visite d'expositions, de musée.... Ateliers à la médiathèque</p> <p style="text-align: center;">16h30 – 17h00 Temps de pause et de restauration</p> <p style="text-align: center;">17h00 – 19h00 Études encadrés – cours complémentaires – tutorat</p> <p style="text-align: center;">19h00 – 19h45 Dîner</p> <p style="text-align: center;">19h45 – 21h00 Activités encadrées – sorties cinéma/musique.....</p> <p style="text-align: center;">21h00 - 21h30 Retour dans les chambres et temps personnel (lecture...)</p> <p style="text-align: center;">21h30 Extinction des feux</p>
-------------------------------	--

Les activités proposées

Activités proposées	Période	Rythme
Atelier poésie	Janvier à mars : préparation du Printemps des Poètes	1 fois par semaine
Atelier scientifique	Toute l'année : préparation de la « Fête de la Science » et du « Salon des Inventeurs »	1 fois par semaine
Journal ou radio	Toute l'année	1 fois par semaine
Atelier instrumental / Chorale - pratique	Toute l'année	1 fois par semaine
Ciné club	Toute l'année	1 fois par mois
Atelier écriture et photo	A définir	
Théâtre / Ecole du spectateur		1 fois par mois
Activités sportives	Toute l'année	Au moins une fois par semaine
Initiation aux premiers secours	Formation par groupe tout au long de l'année	
Activités inscrites au projet personnalisé de l'élève	Selon le contrat établi avec la famille	

Evaluation

Evaluation des élèves : Le socle commun

Les outils d'évaluation utilisés seront ceux issus de l'évaluation du socle commun des connaissances et des compétences et, en particulier les compétences 6 et 7, mais pas uniquement.

Au travers des différentes implications des internes dans les activités inscrites dans leurs projets, des modalités de validation de compétences et de connaissances seront mises à la disposition des adultes , mais aussi des élèves.

L'objectif, dans le cadre de l'autonomie et de la responsabilisation, est de construire un outil où l'interne serait acteur de la validation, en ayant la possibilité de demander à lui-même à valider des items (un peu comme pour le B2i).

Evaluation du projet d'accompagnement éducatif et d'activités pédagogiques

Comme tout projet, celui de l'internat sera évalué sur les aspects internes du projet :

l'impact de l'internat sur les résultats des élèves

l'implication des équipes pédagogiques

l'implication des partenaires extérieurs

Un comité de pilotage sera mis en place afin d'évaluer le projet et de le faire évoluer selon les besoins.

Fiche technique

Rappels

L'internat d'excellence a pour vocation de mettre au service de la réussite de chaque élève les solutions originales les mieux adaptés.

L'internat d'excellence repose sur un projet pédagogique et éducatif global axé

- sur la prise en charge des difficultés d'apprentissage, sur l'ouverture culturelle, sur la pratique sportive, l'épanouissement personnel, l'autonomie et la responsabilité.

Il nécessite un engagement constant et déterminé des adultes dans sa nécessaire évolution et sa mise en œuvre par tous les acteurs.

Il accueille des élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}, il implique un règlement intérieur adapté à chaque groupe d'âge.

Besoins spécifiques

Ce projet nécessite de la part de chaque professeur d'avoir la vision la plus large possible de la place de sa discipline dans l'action pédagogique, d'en porter le rayonnement en dehors des heures de cours dans l'établissement et de travailler en association avec tous les personnels de l'établissement.

Leur service devra pouvoir leur permettre d'avoir en charge un atelier d'accompagnement éducatif ou des études encadrées.

Le service de documentation et d'information devra être particulièrement investi, notamment dans l'acquisition des apprentissages de la recherche documentaire et de l'éducation à l'orientation, mais aussi dans la recherche de l'information sur les actions culturelles locales, afin de faciliter l'organisation d'activités et de sorties culturelles au cœur du projet

A ce titre, selon les différents axes du projet, des postes à profil pour les enseignants, le CPE, les assistants d'éducation, les personnels d'encadrement, mais aussi les agents (cuisinier, agents de service) seront définis.

Pour les personnels d'encadrement (CPE, Principal, Gestionnaire), les enseignants (Documentation, Sciences Physiques, Anglais, EPS) dont les postes doivent passer au mouvement, le profil du poste fera l'objet d'une explicitation pour que chaque candidat en connaisse préalablement les enjeux.

Ils devront avoir manifesté dans leur pratique professionnelle une capacité à montrer ou à négocier des projets avec l'extérieur, un grand sens de l'initiative, une culture d'efficacité et de résultat, une capacité à se remettre en cause, à redéfinir méthode et comportement en fonction des résultats observés. Ils devront avoir le goût du travail en équipe sans marque particulière du statut de chacun des acteurs.

Pour les postes de CPE, Principal et Gestionnaire, des astreintes de nuit seront obligatoires ainsi qu'une partie du service organisé sur la plage horaire de 18h30 à l'heure du coucher des internes. Les astreintes seront organisées selon les textes existants pour les infirmières¹ (récupération du temps d'intervention x 1.5 – récupération à prendre dans le trimestre en respectant le principe de continuité du service).

¹ Circulaire n°2002 -167 du 2 août 2002.

Classe à Horaires Aménagés Théâtre

Collège Jean de La Bruyère

Programme de l'Ecole du spectateur

Saison 2010 / 2011

Spectacles

Dates, horaires et Lieux

- **Cyrano de Bergerac**
Rostand/Bouillon
Jeudi 21 Octobre à 19h au Nouvel Olympia
-Tours- Durée : 2h 45 sans entracte.
- **Cette nuit autour du puits**
Kacimi/Théâtre d'Illusia
Mardi 16 Novembre à 18h à La Pléiade
- La Riche- Durée : 50 mn.
- **Une rencontre deux parallèles**
Cie 3xRien Cirque et acrobatie
Vendredi 10 décembre à 14h30 l'Espace Malraux
Joué-lès-Tours- Durée : 45mn.
- **Alice au pays des merveilles**
L. Caroll/Cie La Petite Fabrique
Vendredi 28 janvier à 20h à l'Espace Malraux
Joué-lès-Tours- Durée : à préciser.
- **Le grand dépaysement d'Alexandre le Grand**
J.C Marti/P. Carbonneaux
Mardi 15 février à 14h au Nouvel Olympia
-Tours- Durée : 1h 15mn.
- **Monsieur Satie l'homme qui avait un piano dans la tête**
C.Norac/M.Baronie
Mardi 22 mars à 15h 30 au Grand Théâtre à
Tours. Durée : 55mn
- **Le petit Chaperon Rouge**
J.Pommerat /T.A.Pifault
Mardi 5 Avril à 14h 30 à L'Espace Malraux
-Joué-lès-Tours- Durée : 50mn.
- **32, rue Vandenbranden**
G. Carrizo et F. Chartier
Jeudi 12 mai à 19h au Nouvel Olympia
à Tours. Durée : 1h 20mn sans entracte.